

# Reolennoù ar greizenn dudi

## L'organisateur / An aozer

Ti ar vro Landerne - Daoulaz  
Centre Théo Le Borgne  
1 rue du docteur Pouliquen  
29800 LANDERNEAU  
Tel : 09.73.65.35.24 et 07.67.17.58.29  
Mail : [degemer@tiarvrolandernedaoulaz.bzh](mailto:degemer@tiarvrolandernedaoulaz.bzh)



## Direction / Renerezh

Delphine Salaun  
07.82.87.79.22  
Postel : [kreizenndudi@tiarvrolandernedaoulaz.bzh](mailto:kreizenndudi@tiarvrolandernedaoulaz.bzh)

## Adresse / Chomlec'h

L'accueil de loisirs est situé au :  
399, Gorre-Menez  
294670 Loperhet

## Inscriptions / Enskrivadurioù

Avant toutes inscriptions merci de bien vouloir compléter et signer un dossier d'inscription, une fiche sanitaire par enfant (ces documents devront être mis à jour chaque année).

Prendre un rendez-vous avec la directrice (lieu à votre convenance, au bureau à Landerneau où à l'accueil de loisirs à Gorré-Menez). Ce rendez-vous permettra de faire connaissance, d'échanger avec vous et votre enfant et de lui faire visiter l'accueil de loisirs (suivant lieu de rdv).

Les inscriptions se font à la journée où à la demi-journée avec repas et une semaine au plus tard avant la date souhaitée d'accueil.

Les inscriptions tardives seront prises en compte en fonction des places disponibles.

Les désinscriptions devront se faire au plus tard **1 semaine** avant le jour où l'enfant a été inscrit. En cas d'absence pour maladie merci de faire parvenir un certificat médical. En cas de non présentation d'un certificat, **les journées d'absences seront facturées**.

Tout changement de situation familiale, employeur, adresse, téléphone doit être signalé très rapidement.

Pour toutes questions vous pouvez contacter la direction de l'accueil de loisirs par mail, par téléphone ou lors des permanences au bureau le mardi matin et le jeudi toute la journée. (Coordonnées en haut de page)

## Horaires d'ouverture

L'accueil est ouvert à partir de 7h30 le matin et ferme à 18h30 le soir

L'accueil de loisirs est ouvert aux mineurs de 3 à 12 ans les mercredis en période scolaire, et pendant les vacances scolaires (à l'exception de celles de Noël)

## Tarifs de l'accueil de loisirs

Afin de pouvoir s'inscrire à l'accueil de loisirs il est nécessaire de cotiser à l'association pour l'année (une seule cotisation par famille sera demandée). Le montant de l'association est de 15 euros.

Les tarifs sont ceux recommandés par la CAF Finistère en matière de tarification modulées en fonction des ressources des familles (coefficient familial). Les repas sont compris.

Tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2021 jusqu'à changement des recommandations :

<b>Quotient familial</b>	Inférieur ou égal à 650	Entre 651 et 800	Entre 801 et 1000	Supérieur à 1000
Journée entière	7 €	9.10 €	11.80 €	15.30 €
Demi-journée avec repas (matin avec repas ou après-midi avec repas)	4.60 €	6 €	7.85 €	10.40 €

## Modes de règlement

Vous recevrez une facture par mail au début de chaque mois pour le règlement du mois précédent.

Il est possible de régler par chèque à l'ordre de Ti ar Vro Landerne Daoulaz

Par « helloasso » sur internet (mise en place courant septembre)

Par virement bancaire (L'IBAN se trouve sur les factures)

## Accueil des familles

Lors de l'arrivée et du départ sur l'accueil de loisirs, l'enfant doit être accompagné d'un adulte et doit signaler sa présence à l'animateur responsable du pointage.

Les parents doivent remplir convenablement la partie « autorisations » du dossier d'inscription.

Merci de bien vouloir indiquer à l'équipe d'animation lorsque l'enfant ne sera pas récupéré par ses propres parents mais par une personne mentionnée dans le dossier d'inscription.

*Jrugatez deoc'h*

*Ha degemetit mat et greizenn dudi !*



# Coupon d'acceptation du présent règlement

L'acceptation du règlement conditionne la fréquentation de l'accueil de loisirs.

Famille : .....

Nom de (s) enfant (s) fréquentant : .....

Adresse : .....

Nous avons pris connaissance du règlement de l'accueil de loisirs, et nous l'acceptons.

Le.....

Signature des parents

Précédée de la mention lu et approuvé